

Infos PEP 35

N°24

novembre-décembre 2007

BULLETIN de l'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE des
PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

EDITORIAL

Le projet associatif ADPEP 35 décline des objectifs spécifiques à chacun de nos secteurs d'activités, et des objectifs généraux. Le bulletin que vous avez entre les mains illustre la volonté des membres du Conseil d'Administration de traduire concrètement les différentes propositions.

Les objectifs communs dont il est question ici s'énoncent dans 3 directions :

- l'accompagnement à la personne
- le développement des coopérations et partenariats
- l'adaptation et l'évolution de nos structures

Ce numéro présente, dans la continuité du numéro précédent, ce que les directeurs des Établissements et Services du secteur social et médico-social ont à nous dire du **développement des partenariats** :

- partenariats avec d'autres instances ou associations
- partenariats de proximité, au plus près de leur réseau.

Le sujet est essentiel pour l'insertion de nos structures dans le champ social et la richesse de nos différents projets.

Nous tenons à remercier les professionnels de ce secteur pour s'être prêtés à cet exercice de mise en forme, et donc d'avoir accepté un temps de pause et de conceptualisation, pour nous dévoiler une pratique en permanence sollicitée, trop souvent par l'urgence.

(Suite page 2)

SOMMAIRE

- 1-Éditorial
- 2-Les partenariats au Gacet
- 3-Merci Bernard...
- 4-Partenariats:
Le point de vue du Directeur de Carcé
- 6-Les partenariats à Courtoisville
- 7-Pour prendre date (stage DEL)
- 8-L'automne à Carcé

(Suite de la page 1)

Nous avons dès à présent prévu de poursuivre l'exercice puisqu'il sera question en juin 2008 de parler de la prise en compte des problématiques familiales dans l'élaboration des différents projets, sujet tout aussi essentiel. Tout projet s'accompagne de réalisa-

tions dont nous sommes collectivement comptables et responsables. Les valeurs de l'association nous y engagent.

Jean-Marie PICHON,
Président.

LES PARTENARIATS AU GACET

Une double dimension : géographique et technique peut caractériser les partenariats, au Gacet comme sans doute ailleurs. L'articulation des deux dimensions place l'établissement et son représentant (ou ses représentants selon les situations) à des carrefours très divers :

- ↳ la dimension géographique a un aspect de verticalité ; les partenariats peuvent être de proximité (école de quartier) ou nationaux (rencontres nationales CMPP). Cette verticalité n'est pas hiérarchique, chacune ayant sa raison d'être : le contact irremplaçable avec des écoles ne doit pas gommer la nécessité des échanges d'outils ou de réflexion sur des pratiques.
- ↳ La dimension technique place l'établissement dans une diversité liée à sa mission et/ou à son contexte ; les partenaires sociaux, médico-sociaux, scolaires, sanitaires qu'ils soient publics ou privés, ambulatoires ou institutionnels sont des interlocuteurs aussi variés que peuvent être les parcours et les difficultés des jeunes qui sont accueillis, et de leur famille. L'établissement se positionne également comme lieu de formation : en accueillant régulièrement des stagiaires, ou en participant à l'organisation de journées d'études (association régionale des SESSAD et CREAI pour les journées régionales SES-

SAD)

A titre d'illustration, trois partenariats en cours dans les trois structures composant le Gacet :

- ↳ Le CMPP est présent dans des groupes de travail organisés dans le cadre de la politique de la Ville par le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) mais a choisi de ne pas être présent dans la réussite éducative, en estimant, avec d'autres partenaires, que l'articulation des missions des uns et des autres n'était pas suffisamment lisible pour le moment.
- ↳ Le CAMSP se pose la question de la cohérence entre les quatre CAMSP rennais associés à des CMPP pour répondre au mieux aux besoins de la population accueillie. Cette question nécessitera une réponse coordonnée entre ces quatre structures et les CMP (Centre Médico-Psychologiques, structures pédopsychiatriques) dans le cadre d'un dialogue avec le Conseil Général et la DDASS. Ce dialogue s'inscrit bien dans un réseau de partenaires amenés à se compléter et non à se concurrencer.
- ↳ Le SESSAD expérimente depuis quelques années une collaboration entre équipes sur le bassin rennais qui a permis d'organiser des journées d'information communes et de-

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

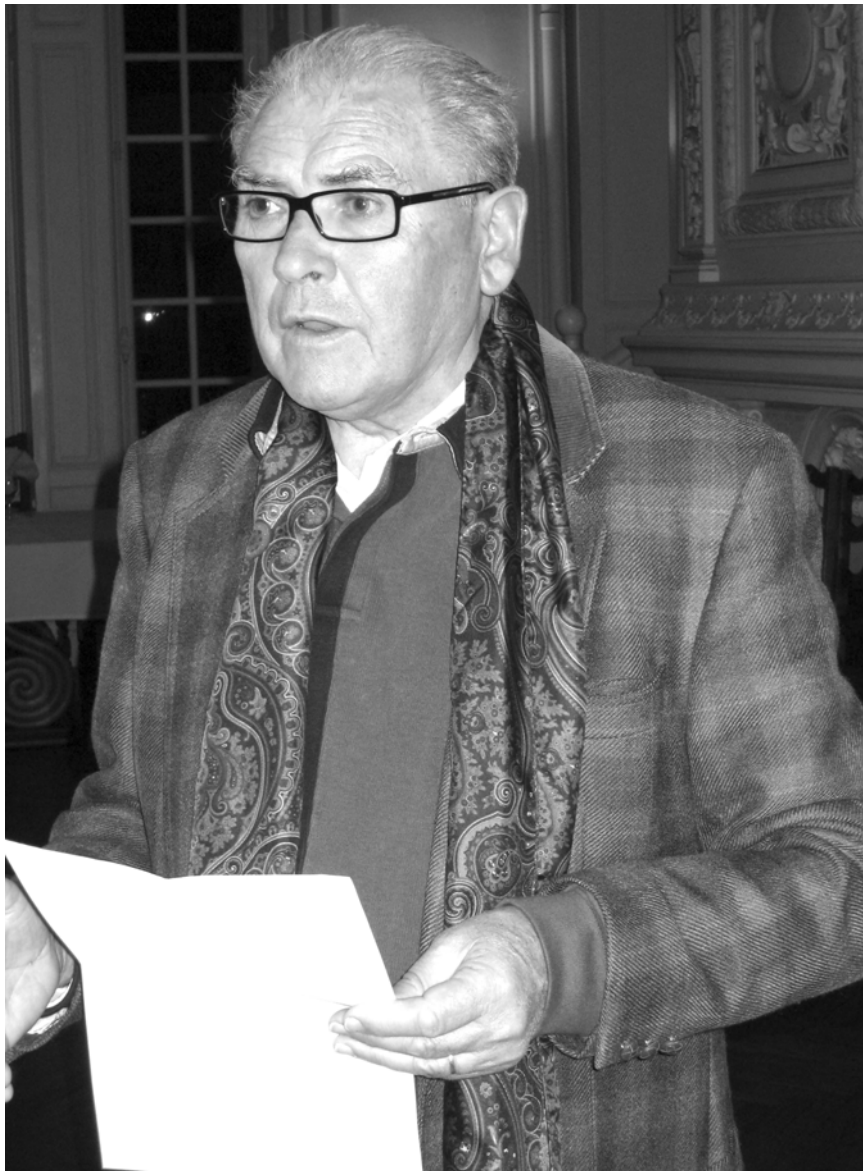
vrait déboucher sur une réflexion approfondie sur l'accueil des enfants entre trois et six ans en SESSAD et l'articulation en ce domaine avec les CAMSP. Le partenariat permet alors de créer des repères communs aux différents partenaires.

Pour conclure, la question des partenariats peut se lire à travers la place du psychopédagogue au CMPP et au CAMSP. Lui assigner des liens sans limite de temps avec les établissements scolaires, se ferait au détriment de sa

présence auprès des enfants dans l'institution. Un équilibre entre la présence auprès d'enfants et la nécessaire ouverture peut s'effectuer en inscrivant le principe d'une réponse adaptée à la demande et aux besoins, par les différents professionnels de l'établissement, dans la recherche d'une réflexion partagée avec les partenaires plutôt que d'en rester à une transmission d'informations d'experts.

Philippe ALAIN
Directeur

MERCI BERNARD...



Après plus d'un quart de siècle de militantisme au sein de l'AD PEP 35, Bernard Morin a choisi de ne pas renouveler son mandat d'administrateur et de redevenir "simple adhérent".

L'Association a tenu à le remercier pour tout ce qu'il a apporté tout au cours de ces années, sous la forme d'un pot de l'amitié et d'un témoignage de sympathie empreint d'émotion.

La soirée s'est achevée par un repas aussi amical que convivial.

Voir aussi la page suivante... et le reportage photos complet sur le site internet

www.pep35.org

dans lequel une « brève » a été consacrée à cet événement.



L'équipe de la Maison de l'enfance de Carcé avait, comme à l'habitude .. mis les petits plats dans les grands...
 Que tous les acteurs et organisateurs en soit une nouvelle fois remerciés

PARENARIATS: LE POINT DE VUE DE GILLES CERVERA, DIRECTEUR À CARCÉ.

Cette question du partenariat, je veux la considérer depuis Carcé en la prenant légèrement de côté.

Car en internat éducatif, le partenariat ne se pose pas autrement que sous forme d'une ordonnance de placement : d'une certaine manière, ça ne se négocie pas ! Même si dans ce 'non négociable' organique, se peuvent glisser des relations de confiance entre les équipes « placeuses », les juges et nous.

La question du partenariat, je veux la déplacer du côté d'un autre point aveugle, celui des familles. Et ici, quelle que soit l'institution accueillante : sociale ou médico-sociale, thérapeutique ou éducative. Paradoxalement, cette question des familles me renvoie à la même unilatéralité que dans le jeu clair et énoncé de l'ordonnance évoquée avant.

Je pointe ici l'inégalité fondamentale entre la famille et l'institution. Entre le jeune et l'institu-

tion.

L'institution est 'soclée' sur une représentation de la force et de l'intangible quand tous ceux qui s'adressent à nous, même si c'est en leur nom, c'est dans un aveu de faiblesse et de 'monstration souffrante'. C'est de la souffrance qu'ils nous apportent, du désarroi qu'ils donnent à voir, du handicap ou de la déshérence.

Cette prise de conscience est évidemment d'autant importante qu'on travaille sur ordonnance et que l'adresse à l'institution est quasi 'innégociable' puisqu'elle survient après un jugement. Mais au fond, je provoque : est-il un travailleur social de nos secteurs qui ne travaille pas sur ordonnance ?

Je veux donc plaider ici pour deux postures nécessaires et jamais suffisantes : l'humilité institutionnelle et la pédagogie.

Je peux sans vergogne rêver dans toutes les institutions d'un chargé d'humanité ! Est-ce à dire que l'institution est inhumaine ? (ça s'est déjà vu !) Est-ce à dire que les professionnels sont à l'aplomb ? Oui car ils le sont de fait. De fait, nous incarnons, que nous le voulions ou non, une toute puissance à l'aune de l'impuissance des familles qui viennent vers nous. L'institution est d'autant forte qu'elle est objet de représentation de personnes démunies, monolingues, réduits, à cet endroit particulier, à leur malheur.

On s'est longtemps gobergé des personnes qui rusent avec les services sociaux et en abusent : ce discours est de connivence et hyper réactionnaire. Ces personnes sont à la marge du système et servent d'alibi.

Primo, je plaide pour la position hyper basse. Nous ne sommes ni des experts ni des prophètes, nous sommes à égalité sauf que la rémunération nous sépare. Ils sont riches d'un savoir, à nous de le dénicher.

Secundo pour, nous travaillons aux PEP, donc je plaide pour une compétence supplémentaire : la pédagogie.

Je veux imaginer possible que soit accueillis les usagers par quelqu'un qui leur dit où ils mettent les pieds, comment faire usage de l'institution au mieux, ce qui va leur être proposé, la temporalité à laquelle ils doivent se préparer : imaginons que l'enfant qui est placé se pense placé *pour toujours*, que les parents qui se voient, au nom de la protection de leur enfant, séparés de lui intériorisent qu'ils ne sauront plus jamais le protéger, songeons qu'un enfant qui consulte rentre dans un langage absolument neuf, un cadre complètement décalé, et ses parents aussi. Ils découvrent un univers inouï, ils ont à vivre une expérience dont, en permanence, on doit leur fournir le sous-titrage.

« Les professionnels de la profession » chers à Godard naturalisent leurs actes ; ils s'entendent dire des choses pour la nième fois quand c'est la première fois pour cette famille qui se présente et pose le lourd cabas de ses soucis. Une des raisons pour lesquelles des familles adressées par les services sociaux ou l'école disent que « ça va, tout va bien ». Comment dire que *ça va pas* ?

Aidons-les par la dénaturalisation de nos gestes et par un sous-titrage permanent de nos procédures, un commentaire constant de nos propositions, humanisons-nous : on n'y arrive jamais suffisamment.

L'utilisateur n'est en aucun cas un partenaire : sa faiblesse ne doit jamais être notre force. Sa présence justifie notre mission, nous ne sommes jamais assez pédagogues avec lui.

Courage, nous n'y arriverons pas !

Gilles CERVERA
Directeur

LE PARTENARIAT À COURTOISVILLE

Les institutions sociales et médico-sociales sont traversées par les mouvements de notre société. Elles sont missionnées pour répondre aux effets de handicaps aux blessures et autres fractures produites par les systèmes eux-mêmes.

La spécificité de l'activité des CMPP/CAMSP structurée autour de la relation thérapeutique pourrait inciter à se situer à l'abri des turbulences afin de préserver et de protéger le lien thérapeutique.

En fait il n'en est rien, la complexité des problématiques rencontrées et des questions posées par les enfants et leurs familles engage le service à développer des actions coordonnées, à envisager des propositions plus adaptées aux contextes et à l'environnement économique et social de ces familles.

Michel Chauvière parle « de partenariat de ressources » dans lequel chaque professionnel est aidant pour l'autre, ce qui est d'autant plus évident si chacun s'appuie sur des références théoriques et pratiques solides. La confrontation, de différents champs d'intervention et cadres de référence constitue une base de prise de risque et de propositions pour de nouvelles actions à entreprendre.

Depuis longtemps le CMPP /CAMSP de ST MALO développe ce partenariat à propos de situations d'enfants suivis, pour déterminer ensemble, chacun dans son domaine le sens du projet d'intervention ,(l'école, les travailleurs sociaux, les médecins...).

Aujourd'hui nous souhaitons systématiser davantage notre implication et la mission de l'assistante sociale tel qu'elle évolue actuellement nous donne cette possibilité, supposant à l'interne un travail en amont, avec

les thérapeutes et les médecins. De plus nous envisageons de dispenser notre activité toute petite enfance dans les CDAS, crèches ou autres lieux destinés aux petits dans les communes d'intervention.

L'autre partenariat selon M CHAUVIERE est centré sur des objectifs plus pragmatiques, en effet les établissements sont soumis à toutes sortes de tensions, plus ou moins convergentes. La prégnance du contexte politique, économique et social se métabolise dans les orientations associatives, les directives des autorités de tutelles, les cadrages du législateur. Nos services sont touchés directement et se trouvent en situation, d'envisager le changement tout en faisant valoir valeurs éthiques, convictions et références.

Ainsi s'ouvrent des espaces de négociation et d'arbitrage avec l'ensemble de nos partenaires. Ainsi, actuellement, les projets ne peuvent véritablement réussir que s'ils s'appuient sur un travail en partenariat, celui-ci étant considéré comme porteur d'une efficacité supérieure tant pour des raisons politiques que dans la gestion des dispositifs.

Aussi le CMPP/CAMSP se situe comme partenaire à part entière dans les différentes instances de coordination qui aujourd'hui se développent sur notre territoire, comité de pilotage, comité de coordination, mise en réseau, c'est une approche pragmatique qui doit faire sens à l'interne et contribuer à développer avec nos partenaires une réponse sociale et médico-sociale de qualité adaptée à notre environnement actuel.

Marylène SIMON

Directrice

Ce bulletin est celui de tous les adhérents . Merci à chacun de sa contribution

POUR PRENDRE DATE.....

La commission URPEP DEL vous propose de renouveler l'expérience de l'an dernier en vous proposant un stage :

«De L'éducation à l'environnementau développement durable »

Dates: 20, 21, 22, 23 novembre 2007

Lieu: La maison des Salines
La TRINITE sur MER

NB : la journée du 20 novembre est un retour du stage de l'an passé sur la nouvelle classification en milieu marin.

Intervenants :

- ↪ Philippe BURBAN, chargé de mission au service formation continue sur :« les enjeux du Développement Durable sur les séjours d'enfants »
- ↪ Lilian LE BLANC, Animateur aux Salines
- ↪ Gildas LEMEUR, Directeur du centre de découverte de St.BRIAC.
- ↪ Deux enseignants de collège et d'école élémentaire.

Thématique :

Une pédagogie « active » est souhaitée.

Premier jour, avec Philippe BURBAN

Il est nécessaire d'avoir une première approche théorique et politique du sujet, avant d'en travailler les applications.

L'intervention de Philippe Burban portera plus particulièrement sur: .

- ↪ Collecte des déchets, tris sélectifs, déplacements, économies d'énergie et d'eau, énergies renouvelables

- ↪ Incidences sur les différents milieux, sur l'homme...etc.

Deuxième jour, animé par Lilian LE BLANC

Matin: travail sur la lecture de paysage et le milieu botanique

Après-midi : application sur le terrain par une animation « Paysage du marais et sa flore ». Une collection photographique sera indispensable compte tenu de la saison. Lilian Le Blanc s'en charge.

Troisième jour, animé par Gildas LE MEUR

Comment mettre en application dans nos centres ?

- ↪ Quelles sont les attentes d'un enseignant d'une animation sur le développement durable ?
- ↪ Que faire des déchets ?

Préalable pour une réflexion préparatoire :

- ↪ Quelle est votre conception développement durable ?
- ↪ Y êtes vous sensible ? Gestes quotidiens privés et professionnels.

Destinataires :

- sièges des AD bretonnes pour diffusion dans tous les centres
- administrateurs concernés.

Zeph SOLLIER
coordonnateur.

L'AUTOMNE À CARCÉ...

C'est un Rond-Point... Les enfants du groupe « Château » s'installent sur le giratoire de Pont Péan, à l'entrée (est) de Bruz.

Tournez la tête vers le centre du carrefour, mais continuez de tourner à gauche, prenez peur, ouvrez grand les yeux, les enfants de Carcé décorent l'espace public, en orange, en horrible car cet automne les tours du château se sont déplacées et même les arbres bougent



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

Centre Alain Savary 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2
Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66 - mél. adpep35@alfainfo.net

Site internet: <http://www.pep35.org>

Directeur de publication: Jean-Marie PICHON